FICHE DE POSTE DE CHEF D'ETABLISSEMENT
- Etablissement public social ou médico-social –

Document de référence : Référentiel métier de directeur d'établissement social ou médico-social

I – INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES SUR L'ETABLISSEMENT

Etablissement :

EHPAD Le Verger à Saint Germain Lembron (63)
EHPAD public autonome

Préciser les établissements concernés en cas de direction commune :

Cotation de la part fonctions de la PFR :
(Si la vacance d'emploi est proposée à plusieurs grades du corps concerné, les cotations respectives pour chaque grade doivent être précisées ci-dessous)

Classe normale : 3
Hors classe : 2,8
(Logement de fonction)

Situation géographique, environnement, moyens de communication :

En centre du village de St Germain, proximité du collège, de l'école, de la place du village et des commerces. Sortie de l'A75 à 2 min.

Type de population accueillie :

Population majoritairement locale et rurale. Nombreux résidents nécessitant l'aide sociale (habilitation à 100%).

Services autorisés et nombre de lits/places

50 places (dont 2 HT)

Statut de l'établissement :

■ **Autonome**

Nom - Prénom et coordonnées du directeur intérimaire :

Lucil Atuma MODEBELU – directrice adjointe CHU Clermont-Ferrand, responsable du site Louise Michel comprenant un EHPAD

Nom - Prénom - Statut du Président du Conseil d'Administration ou de l'assemblée délibérante :

Graziella Brunetti, Maire de St Germain

Organigramme de direction indiquant les responsabilités et le positionnement hiérarchique :

Voir volet ressources humaines

II – INFORMATIONS STRATEGIQUES

(À remplir par le directeur général de l'agence régionale de santé ou le représentant de l'Etat dans le département)

L'EHPAD Le Verger est un établissement autonome d'une capacité de 50 places dont 2 HT.

L'établissement promeut une fluidification du parcours des personnes âgées par une prise en charge de qualité des résidents et la mobilisation de nombreux leviers de coopérations.

L'EHPAD contribue également au soutien des aidants avec les 2 places HT dont il dispose. Ce dispositif permet en effet une prise en charge temporaire et physique d'une personne en perte d'autonomie et vise ainsi à éviter l'épuisement des proches aidants.

L'EHPAD a signé son CPOM en 2019 avec effet au 01.01.2020, une réunion à mi-parcours s'est déroulée en tout début d'année 2023. Les objectifs devront être poursuivis par la nouvelle direction jusqu'au renouvellement du contrat.
Dans le cadre de ce CPOM, une réflexion est portée sur la transformation de la grande salle polyvalente en un espace PASA, sous réserve de crédits dédiés à la création de PASA dans le Puy-de-Dôme.

Nom – grade – adresse de la personne ayant rempli la présente fiche :

Personne à contacter à l'agence régionale de santé / dans les services de l'Etat compétents :

- **Outils de la loi du 2/01/2002 mis en œuvre :** oui
- **Evaluation interne réalisée ou en cours :** 26 02 2019
- **Evaluation externe réalisée ou en cours :** 2014
- **Programmation évaluation :** 2ème semestre 2024
- **CPOM** : 2020-2024

PROFIL DU CANDIDAT

Profil du candidat attendu par le directeur général de l'agence régionale de santé/le représentant de l'Etat dans le département au regard des caractéristiques du poste établi en liaison avec le président du conseil d'administration :

(Nota : Le profil du candidat est apprécié par le comité de sélection au regard du parcours professionnel, de la formation, des acquis de l'expérience, des compétences et des évaluations du candidat.)

Expérience professionnelle appréciée :

Connaissances particulières requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

Le candidat devra maîtriser le travail en réseau et le développement de coopérations avec les acteurs du territoire et avoir dans ce cadre une parfaite connaissance du secteur médico-social.

Le candidat devra par ailleurs disposer de compétences en matière de pilotage et de conduite de projets de réorganisation et architecturaux. Une connaissance particulière des marchés publics serait appréciée.

Compétences professionnelles requises / prévues : (en lien avec les spécificités du poste)

Le candidat devra disposer d'aptitudes en matière de dialogue social et des qualités relationnelles indispensables à la gouvernance de l'établissement. Il devra dans ce cadre être en mesure de mener à bien concertation et coordination au sein de l'équipe de direction et de fédérer les équipes autour du projet d'établissement de l'EHPAD.

Le chef d'établissement est le garant du respect des droits des résidents. Il est à ce titre en charge de l'organisation de l'accueil de ces derniers et du pilotage de la coordination des différentes équipes au service des personnes âgées.

Il est également le garant du positionnement de l'EHPAD au sein du territoire notamment au travers de l'actualisation et de la mise en œuvre du projet d'établissement. Il coordonne à ce titre les coopérations tant internes qu'externes.

III - MISSIONS ET ACTIVITES

Missions générales, permanentes et spécifiques dans les domaines suivants :

Stratégie (positionnement au sein du territoire, projet d'établissement, politique financière…) **:**

Le projet d'établissement est rédigé et le CPOM signé.

Organisation (gouvernance, organigramme de direction, délégations…) :

L'ancienne direction a mis en place une organisation « en miroir » avec l'établissement d'Ardes sur Couze (agent accueil/facturation et Agent RH/compta) et avec la mutualisation de l'agent en charge des payes des 2 établissements, en vue d'une future direction commune.

Coordination externe et interne (coopérations, réseaux, décisions et arbitrages, négociation, …) :

Présence d'une dynamique gérontologique par le biais de conventions avec CH Issoire, libéraux, CHRU et la participation aux CA du CLIC et de l'AVIHE
Une MSP en cours de constitution avec la présence de professionnels de santé.

Conduite générale de l'établissement (domaine ressources humaines, financier…) :

RH : équipe stable, quelques difficultés de recrutement pour les AS DE, plan de formation redynamisé.
Gestion des carrières assurée par adjoint des cadres

Finances : bonne santé financière de l'établissement actuellement.
Comptabilité analytique assurée par direction avec aide adjoint des cadres

Principaux projets à conduire :

Projet d'un PASA (locaux existants à ré organiser)
Pas de gros travaux de rénovation/construction en cours ni en projet.
Une complémentarité avec les acteurs du territoire des réponses aux besoins des personnes âgées à développer.

Renégociation du CPOM

IV – INFORMATIONS SUR LA PLACE DE L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT :

En fonction du type d'établissement :

- *Principaux objectifs du SROMS et de la situation de l'établissement au regard du SROMS : SROMS en cours d'élaboration dans le cadre du PRS en cours d'adoption par l'ARS.*
- *Principaux objectifs du Schéma départemental en faveur des personnes âgées / des personnes handicapées / de la protection de l'enfance – schéma départemental en cours de rédaction ou d'adoption par le Conseil général*
- *Principaux objectifs du Plan départemental d'accueil, d'hébergement et d'insertion des personnes sans domicile (PDAHI) – PDAHI en cours d'élaboration par la DDCS*

Objectifs du PRS et du SROMS et plan d'action à décliner au sein du territoire : (complété par le DGARS)

SRS 2023-2028 en cours d'élaboration, publication d'ici fin d'année 2023

Situation de l'établissement au regard des priorités du PRS et du SROMS (complété par DGARS)

Objectifs du Schéma départemental (préciser si PA, PH ou protection de l'enfance) et situation de l'établissement au regard de ces priorités

Schéma autonomie en cours d'écriture, publication prévue en 2023

Objectifs du PDAHI et situation de l'établissement au regard de ces priorités

Projet d'établissement :

Démarches, état de réalisation, organisation et pilotage de la démarche

Projet d'établissement réalisé en 2020

Convention tripartite / Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens:

CPOM Signé pour la période de 2020-2024

Appartenance à une direction commune :

Objet : Non

Nombre total de sites et distance entre chacun :

Appartenance à un (ou plusieurs) GCSMS :

Objet :

Créé le :
Nombre de membres :

Autre forme de coopération (à préciser) :

V–CHIFFRES CLEFS SUR L'ETABLISSEMENT

V – 1) Budgétaires

- Charges et recettes du résultat comptable

Tableau : dernier compte administratif

CHARGES	ERRD 2022	EPRD 2023
Groupe I	**250 053,69 €**	**250 590,37 €**
Groupe II	**1 904 429,97 €**	**1 867 475,64 €**
Groupe III	**386 826,02 €**	**322 986,05 €**
Total	**2 541 312,70 €**	**2 441 052106 €**

PRODUITSS	ERRD 2022	EPRD 2023
Groupe I	**2 280 991,13 €**	**2 319 934,07 €**
Groupe II	**210 990,29 €**	**43 000€**
Groupe III	**101 854,39 €**	**48 296,86 €**
Total	**2 593 835,81 €**	**2 411 230,93 €**

(Montant par titre en M€)

Pour les EHPAD :

- Montant du budget hébergement : autorisation de dépenses et de recettes 2023 : 1 175 411,63 €

- Montant du budget dépendance : forfait dépendance 2023 : 300 063,20 € (dotation globale 185 569,20 €)

- Montant du budget soins : base au 01/01/2023 : 861 679,77 €
- Montant du budget soins : base au 01/01/2024 : 905 151,30 €

Commentaires sur la situation budgétaire :

Résultat comptable (2022) : 52 523,11 €

Résultat à affecter : 106 346,31 €

- **Plan de financement de l'exercice 2022**

Pour les dépenses :

MONTANT DES INVESTISSEMENTS	REMBOURSEMENT DE LA DETTE
102 821,87	67 292,36 € en 2022

Pour les recettes :

MONTANT DES EMPRUNTS	MONTANT DES AMORTISSEMENTS	MONTANT DES PROVISIONS (au 31 12 2022)	AUTRES (Autofinancement, subvention…)
1 201 406,74 € €	3 194 466,07 € Dotation aux amo 159 069,02 €	Réserve investissement : 234 303,69 € Compensation déficits : 153 410,69 € Réserve trésorerie : 111 586,29 € Report à nouveau : 53 823,20 €	PAI 2021 : 12 451,08 €

Indicateurs de performance financière :

Taux de marge brute n-2/n-1 : 9,48% / 9,03%

CAF nette mobilisable (CAF – Remboursement en capital des emprunts antérieurs) pour n-2/n-1 :
n-1 : CAF 166 263,67 €, taux de CAF 6.41 %
FDR 2022 : 1 073 767,09 €
BFR 2022 : 183 926,77 €
Trésorerie 2022 : 889 840,32 €

Durée apparente de la dette n-2/n-1 : 7,03 / 4,07

Programmes d'investissement en cours ou programmé pour les trois prochaines années :

2023 : climatisation (25 000), changement chaudière (21600), renouvellement de 5 lits (10 000), radiateurs (4600)

2024 portail et sécurisation du parc (12 000), enrobé autour du bâtiment (9 000), porte automatique (6 000), portes coupe-feu (2500)

- **Les ressources humaines 2022**

- Médecin coordonnateur : 0.30 ETP

- Direction et Administration :
  3.96 ETP
- Cuisine et Service généraux :
  4.12 ETP
- Animation et service social :
  0.80 ETP
- ASH (Agents de services affectés aux fonctions de blanchissages, nettoyage et service des repas) :
  13.80 ETP
- AS, AMPS, et AES :
  13.46 ETP
- IDE (dont une IDEC) :
  3 ETP
- Diététicien :
  0.02 ETP
- Psychologue :
  0.15 ETP
- Ergothérapeute :
  0.03 ETP

Commentaires sur les effectifs : (*Démographie personnel et difficultés éventuelles à recruter du personnel qualifié…)*
Difficultés pour recrutement IDE et AS DE

Quelques indicateurs de RH (source bilan social) :

Taux d'absentéisme : 1669 jours pour 19 agents
Taux de turn-over :
Nombre moyen de jours de formation par agent : 47 jours de formation + 3 agents en formation (IDE et AS)

V – 2) Activité

Nombre de journées réalisés en 2022 : 16 942 HP / 466 HT

Taux d'occupation en 2022 : 96,70 % / HP, 63,84% HT
Derniers GMP/PMP validés (2022) : GMP : 713 / PMP 229

Convergence tarifaire en cours : positive

Commentaires sur la situation de l'établissement dans sa zone d'attraction et / ou dans son territoire au regard des autres établissements publics ou privés concurrence, complémentarité, partenariat... :

Relations très fortes avec l' EHPAD de Ardes
Travail avec le CLIC, l'AVIHE
Convention avec CH Issoire (gériatrie, urgences et médecine)
Travail avec les IDE libérales de St Germain, HAD

Commentaires sur la nature et le niveau des activités (points particuliers, difficultés…) :

VII- SYNTHESE DES POINTS FORTS ET DES POINTS FAIBLES

VIII–LISTE DES DOCUMENTS POUVANT ETRE REMIS AU CANDIDAT SUR SA DEMANDE

Toute demande sera étudiée.

Les documents suivants sont notamment disponibles : projet d'établissement, convention tripartite, CPOM, compte administratif n-1, rapport de la chambre régionale des comptes…

Personne à contacter pour la communication de ces documents :

Lucil Atuma MODEBELU directeur-ehpadleverger@orange.fr 04 73 96 42 72